

Livret d'accueil
destiné aux nouveaux Murlois

Bienvenue à Murles

Murles, village nature





L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

On ne vient pas à Murles par hasard.

Vous avez choisi de vous installer ici et au nom du conseil municipal et de l'ensemble des Murlois, soyez les bienvenus.

Murles, village nature, est un lieu où il fait bon vivre, un lieu où notre environnement protégé est notre richesse.

Murles conserve son identité historique tout en ayant un regard tourné vers l'avenir autour de la convivialité, de la participation citoyenne et de l'implication de chaque Murloise et Murlois.

Murles, votre nouveau village, c'est aussi un esprit de tranquillité et de respect des uns envers les autres. La taille de notre commune facilite les échanges et l'entraide et donne du sens au «bien vivre ensemble».

Chacun est donc acteur de cet équilibre parfois fragile.

J'espère que ce livret vous apportera les éléments nécessaires à votre bonne installation.

La Mairie de Murles reste à votre écoute et encourage toutes les initiatives.

Merci d'être à nos côtés et au plaisir de vous rencontrer prochainement au détour d'une rue ou lors d'un évènement communal.

Bien respectueusement, Eric Riguet, Maire.



Coordonnées de la Mairie

2 voie de marianne 34980 Murles

Horaires

Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00

Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Jeudi : Télétravail de la secrétaire

Site internet : www.murles.fr

Tel : 04 67 84 40 40

mairiedemurles@gmail.com

Mairie de Murles - Facebook

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu :

Contactez le secrétariat; en laissant vos coordonnées, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.

Equipe Municipale



Eric RIGUET

Maire

Gestion globale et Coordination
Sécurité, Tranquillité et Salubrité
Ressources humaines
Urbanisme



Thérèse ROUVIER

1er adjointe

Gestion courante
Gestion travaux
Finances



Marjorie MONLEAU

2ème adjointe

Communication
Subventions
Jeunesse
Sport



Pascal TEILLARD

3ème adjoint

Lien social
Environnement
Associations
Culture



Magalie PEDOT

Déléguée spéciale
Urbanisme et
Cadre de vie



Robert ALATI

Associations
Culture
Commerces



Pierre-Alain

GUYOT

Ecoles et Conseil
des jeunes



Gilles GAZAIX

Services à la
personne



Fabienne DOLLEANS

Cadre de vie
Service à la personne



Adrien NAVARRO

Conseil des jeunes
Gestion de la régie



Arsène ENTCHEU

Outils de communication
Ecoles

Présentation administrative de la commune

Intercommunalité : Murles fait partie des 36 communes de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL), totalisant 50 000 habitants. Son président est Monsieur Alain Barbe, maire des Matelles. L'hôtel de la communauté se situe à St Mathieu de Trévières.



Depuis 2018, le Maire de Murles est Monsieur Eric Riguet. La mairie emploie une secrétaire et deux employés techniques.

Code postal 34980 - Code INSEE 34177

Nom des habitants (Murloises et Murlois) - Population : 324 habitants en 2021

Coordonnées : 43° 41' 24 nord, 3° 44' 48 est

Altitude : 80 m au plus bas et 298 m au plus haut.

Superficie : 24,06 km² soit 2 400 ha (territoire le plus grand de la CCGPSL)

Murles est dans l'arrondissement de Lodève (sous préfecture) et dans le canton de St gély du Fesc.

Points remarquables de la commune

Ruines du château (11^{ème} et 12^{ème} siècle)

Eglise Romane et sa cloche de 1596

Mairie et son horloge de 1882

Village historique et sa salle polyvalente (ancienne bergerie)



Les Labels

Murles adhère à plusieurs organismes qui valorisent et encouragent les actions communales :

- Zéro phyto
- Villes et villages fleuris
- Villes et villages étoilés



Urbanisme

C'est une vision politique qui dessine l'avenir d'une ville ou d'un village. Depuis plusieurs mandatures, Murles a su se protéger d'une urbanisation excessive.

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) en cours permettra de poursuivre une évolution démographique raisonnée et adaptée à notre environnement.

- Le PLU est consultable en mairie
- Tous les documents d'urbanisme sont téléchargeables sur le site : service-public.fr
- D'une manière générale, toute construction, aménagement extérieur ou tout ce qui est de nature à modifier l'aspect extérieur de votre maison fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux (DP) : consulter la mairie.

Important : les exhaussements (transfert de terre sur un autre terrain à Murles) sont interdits ; le terrassier vous proposera le dépôt le plus proche à Gabel.

Culture et vie Associative

La culture est omniprésente à Murles. c'est l'opportunité de rassembler et de rencontrer les murlois autour d'un concert, d'une exposition, d'une pièce de théâtre ...

En solidarité avec les artistes depuis la crise sanitaire, Murles a mis en place un agenda culturel pour vous présenter les différentes manifestations culturelles et les lieux où se déroulent ces évènements :

- L'espace coquin (salle polyvalente).
- Théâtre de verdure et esplanade.
- Les planches de Murles.
- Jardin du prieuré.



Environnement

La protection de notre environnement est la clé de voûte du «bien vivre à Murles» ; elle accompagne toutes les actions entreprises par la commune ; elle est également l'affaire de tous par une attitude éco-responsable.

Ramassage des ordures ménagères

La collecte des déchets ménagers est gérée par la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup (CCGPL). Elle se divise en trois :

- la collecte des ordures ménagères (poubelle verte) : le mardi et le jeudi
- la collecte du tri sélectif (poubelle jaune) : le mercredi
- et la collecte du verre et des papiers.

Déchets verts

Le brûlage des végétaux pour les particuliers est interdit toute l'année conformément au règlement sanitaire départemental.

La commune met en place 2 fois par an au printemps et à l'automne une benne destinée aux déchets verts.

Pour se débarrasser des végétaux, 2 déchetteries les plus proches sont à votre disposition : à Vailhauquès et à Combaillaux ; la CCGPSL vous propose aussi un composteur. Vous pouvez également opter pour le broyage.



Déchetterie	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
Claret	-	-	14h - 18 h	-	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	-
Combailaux	-	-	-	-	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h
Notre-Dame-de-Londres	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	-	9h - 12h 13h30 - 17h30	9h - 12h 13h30 - 17h30	-
St-Gély-du-Fesc	14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h
St-Mathieu-de-Tréviers	-	-	9h - 12h 14h - 18h	-	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h
St-Vincent-de-Barbeyrargues	14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h
Teyran	-	-	9h - 12h 14h - 18h	-	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h
Vailhauquès	-	-	-	-	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h

Vue pratique

Eau : SAUR

Rue de l'Aven - BP 6 ZAE Les Verries 34982 ST GELY DU FESC

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél.04 34 20 30 01

Assainissement

CCGPSL service assainissement

Tél. 04 99 61 46 00

en cas d'urgence, voir numéro sur votre facture

Electricité : CESML

(Coopérative d'électricité de Saint Martin de Londres).

Siège Administratif de St Gély du Fesc

158 Allée des Ecureuils 34982 ST GELY DU FESC

Tél. 04 67 66 67 66

Gendarmerie

Rue des Verriers, 34980 Saint Gély du Fesc

Tél. 04 67 91 73 00 ou le 17 en cas d'urgence.

Centre de secours principal (Pompiers)

324 rue de l'agathois 34000 Montpellier

Tél. 04 99 23 37 40 ou le 18 en cas d'urgence.

Rappel des n° d'urgence

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

112 Appel d'urgence

05 56 96 40 80

Centre antipoisson

Un défibrillateur et un
sac de 1^{er} secours sont
disponibles 24h/24
dans la cour de la
mairie

Commerces et écoles

Marché de Murles - tous les mercredis de 17h30 à 20h

Tous les mercredis de la semaine devant l'épicerie «La Pause murloise» Maryline, la maraîchère propose des fruits et légumes de saison et «La cochonaille de Mauguio» propose de la viande de porc, de la charcuterie, des oeufs, etc.

Café épicerie associatif de Murles

« La pause murloise » est le café épicerie associatif de Murles, avec un dépôt de pain et une buvette, un lieu où se retrouve les Murlois.

Des spectacles extérieurs et gratuits sont proposés tous les mercredis de l'été .

Horaires ouverture : les mercredis et samedis de 9h à 10h30 et le mercredi aux heures du marché : de 17h30 à 20h

Ecole Vailhauquès

Ecoles maternelles et primaires «Louise Weiss»

Adresse : 255 Rue des Ecoles, 34570 Vailhauquès

Tél : 04 67 84 44 29

Ecole Combaillaux

Ecoles maternelles et primaires «Les Cigales»

595 route Grabels 34980 Combaillaux

Tél : 04 67 84 04 58



Salles communales et Infrastructures

Salle Billoire

2 Voie de Mariane 34980 Murles

Salle Coquin

2 Chemin de la Bergerie 34980 Murles

Espace associatif et sportif

Route de Viols le Fort 34980 Murles

Théâtre de verdure

L'esplanade de Murles

Espace jeux pour enfants et Tables de ping pong

L'esplanade de Murles

Espace sport et loisirs

Chemin de l'égalité 34980 Murles

Les rendez-vous qui vous sont proposés

- **La cérémonie des vœux du Maire et partage de la galette des rois** - le 1^{er} week-end de janvier
- **Le repas des aînés** - janvier
- **La fête des voisins**
- **Fête du village** - le 1^{er} week-end de juillet
- **Le trail des étoiles filantes** - en août
- **Forum des associations** - le 1^{er} week-end de septembre
- **Le vide grenier** - associatif
- **Le marché de Noël et spectacle de Noël pour les enfants**

Au cours de l'année sont proposés :

- **Théâtre : «les couturières de Murles»** - 1 fois par mois, samedi soir - entrée gratuite
- **Le festival de théâtre Murles'ados** - mai
- **Spectacles de la Mairie en programmation** - les vendredis soirs
- **L'été - Spectacles gratuits les mercredis soirs** - à l'épicerie associative (La pause Murloise)
- **Le marché de Murles** - les mercredis de 17h30 à 20h maréchère, charcuterie et produits locaux.

